

**TRIBUNE.**

### **C'est ça, le changement ?**

Durant la campagne de l'élection présidentielle, le futur Président de la République, François Hollande, alors candidat, déclarait : « Le changement, c'est maintenant ! ».

Mais aussi, que « Le handicap doit devenir une grille de lecture de toutes les politiques publiques. ».

Malheureusement, cela n'en prend pas le chemin !

En matière d'Accessibilité du cadre bâti, les rapports succèdent aux rapports et les Missions parlementaires aux Missions parlementaires, la « découverte » que la date butoir de 2015 relative aux établissements recevant du public pourra difficilement être tenue du fait de l'insuffisance du cadre législatif et de l'impéritie des gouvernements successifs à propos de cette question affolant toutes les parties concernées tandis que nul ne semble se soucier **de l'inadéquation totale du cadre législatif en matière de cadre bâti d'habitation.**

En matière de Logement, le nouveau Gouvernement vient de prélever 400 millions d'euros supplémentaires sur les fonds du 1 % logement pour abonder le Fonds national d'amélioration du logement mais a « oublié » de dégager une enveloppe de 5 à 6 millions d'euros pour financer l'adaptation des logements des personnes dites handicapées, financement qui s'est éteint quand le précédent Gouvernement a prélevé autoritairement sur les fonds du 1 % logement 850 millions d'euros pour financer en lieu et place de l'État, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

En matière de Compensation, le fait que la PCH versée aux personnes dites handicapées employeurs directs de leur auxiliaire de vie ne prend pas en compte les obligations fixées par le Code du travail en matière de rémunération des heures supplémentaires, du travail les dimanches et les jours fériés, du temps de formation du au salarié, les frais relatifs à l'inscription à la médecine du travail, et encore moins les éventuelles indemnités de licenciement, ne semble pas, à l'instar du précédent gouvernement, inquiéter le Gouvernement actuel.

En matière de Ressources, le Projet de loi de finances pour 2013 fait apparaître quant à lui une hausse de 8,5 % pour le financement de l'AAH, ce que ne manque pas de mettre en avant le Gouvernement, mais une analyse fine du budget permet de comprendre que cette hausse est due tout à la fois à l'augmentation du nombre de bénéficiaires et au pourcentage résiduel d'augmentation de l'allocation elle-même dans le cadre de la revalorisation de 25 % engagée par le précédent gouvernement suite à la manifestation des 35 000 personnes dites handicapées à Paris, en 2008.

**Alors, c'est quand le changement ?**

Vincent ASSANTE.  
Président.